



LE MAGLOROIS

13, rue de la Caisse, Saint-Magloire, Québec, G0R 3M0
Tel : (418) 257-4421 Fax : (581) 500-3061
www.saint-magloire.com Courriel : stmagloire@sogetel.net

Numéro 06
Septembre 2023

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi 2 octobre 2023
à 19 h
à la salle municipale



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE KILITOU

418-257-4421 #103

HEURES D'OUVERTURE



Mercredi : 13 h 30 à 15 h

Judi : 18 h 30 à 20 h

Prochaine date de tombée
pour remettre vos messages
pour le journal municipal
« Le Maglorois »

1^{ER} OCTOBRE 2023

Après plusieurs semaines de vacances, il est temps pour les écoliers de tous âges de reprendre doucement le chemin de l'école !

Une nouvelle classe, une nouvelle école, de nouveaux camarades, de nouveaux enseignants... sont autant de raisons pour être fébrile en ce moment de l'année.

Soit curieux et ouvert, le monde de l'apprentissage t'ouvre les bras! Efforts, persévérance, patience et amitié sont les quatre mots importants qui devront te suivre tout au long de l'année. En ayant ceux-ci, tu auras tout pour avancer et être fier de toi.



Au cours de cette prochaine année, tu retrouveras des amitiés et tu te feras de nouveaux meilleurs amis qui te permettront d'avoir de magnifiques fous rires ainsi que de merveilleux partages.

C'est la rentrée ! Une nouvelle année s'ouvre devant toi ! On te la souhaite belle et instructive !

Bonne rentrée des classes !

REQUÊTE
CONCERNANT UN ANIMAL ?



418-225-9203

Contactez les professionnels
qui s'occupent de notre municipalité



MOT DU MAIRE



Bonjour à tous.

Je pense souvent que la montagne nous préserve des intempéries ! Des vents violents, des pluies torrentielles, etc. Dans les faits, ça semble être le cas au mois d'août dernier. D'accord, il n'a pas fait très beau, mais c'était pire ailleurs, même près du fleuve. Rendons grâce aux montagnes qui nous encerclent, des trésors de beauté et des lieux privilégiés pour les activités de nature, isolément ou en famille.

Votre conseil a été très actif et a dû se réunir à quelques reprises afin de prendre des décisions pour faire avancer nos projets. Nous avons appuyé avec enthousiasme l'initiative de Frédérik Labonté-Perreault et de Cindy Sauvageau de former des équipes de balle-molle parmi nos jeunes et de tenir des parties aux Loisirs. La réponse des jeunes a été très positive cette année et des plans sont élaborés afin de poursuivre sur cette lancée en 2024. Bravo et merci à Fred et Cindy.



Un monument n'est plus ! L'ancienne beurrerie, achetée par la municipalité, a récemment été démolie pour faire place à un immeuble à logements, en 2024. Une page d'histoire vient de se tourner, pour le mieux. Plus loin, sur la rue Principale, l'église et l'ancien presbytère sont en train de se refaire une beauté. La maison du patrimoine et l'ancien couvent devraient aussi connaître un rajeunissement en 2024. Ainsi, le noyau patrimonial du village nous ravira encore pour de nombreuses années.

Il y a eu beaucoup de monde ici dans la longue fin de semaine. D'abord, le St-Mag Fest a connu un succès monstre et les activités de levée de fonds de la Fabrique ont attiré beaucoup de personnes généreuses. Toutes nos félicitations et remerciements à Gino Tanguay, Francine Mercier, et leur équipe de bénévoles.



Mon dernier mot sera un appel au respect des règlements de la circulation dans le village. Il y a de la vitesse excessive sur la rue Principale, près des entrées nord et sud. Une surveillance accrue de la SQ a été demandée. Il y a aussi un problème de sécurité pour les enfants aux abords de l'école, notamment au moment de leur dépôt le matin. Nous demandons aux parents de faire preuve de patience et de civisme.

Le sens unique de section de Saint-Cyrille n'est pas respecté. On y retrouve régulièrement de la circulation en sens inverse et la plupart sont des résidents.

Finalement, il y a la circulation des VTT dans les rues du village, sur le rang du Lac, sur Saint-Cyrille. Le règlement municipal qui existe pourtant depuis plusieurs années, interdit cette circulation, mais c'est comme s'il n'existait pas. Oui, il y a une certaine tolérance et on ne vise pas ici les travailleurs qui l'utilisent comme outil, mais il y a quelques individus qui dépassent les bornes et c'est justement ceux-là que le service de police aura à l'œil.



C'est la rentrée. Je vous la souhaite aussi agréable que vous le souhaitez.

Daniel Thibault, Maire



AFFAIRES MUNICIPALES

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AOÛT 2023

- ♦ La Municipalité de Saint-Magloire accepte l'offre qui lui est faite de la CAISSE DES JARDINS DES ETCHÉMINES pour son emprunt par billets en date du 21 août 2023 au montant de 311 700 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 314-17 (Rang Saint-Charles), pour une période de cinq (5) ans.

SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 SEPTEMBRE 2023

- ♦ Acceptation des comptes à payer pour la somme de 185 358,69 \$ pour août 2023;
- ♦ Le conseil municipal autorise la demande au PAVL pour le remplacement de 2 ponceaux dans le rang Saint-Armand ainsi qu'un appel d'offre relatif aux dits travaux sur le SEAO en stipulant que l'octroi du contrat est conditionnel à la réception d'une lettre confirmant l'acceptation de la demande faite par la Municipalité au programme PAVL;
- ♦ Le conseil municipal appuie la demande faite par le Club FADOQ de Saint-Magloire au programme Nouveaux-Horizons pour l'installation d'armoires, d'un ilot et comptoirs dans le local de l'Âge d'or;
- ♦ Le conseil municipal appuie la demande de la Société du Patrimoine de Saint-Magloire au programme Nouveaux-Horizons afin de faciliter l'accès à la Maison du Patrimoine pour les aînés et les personnes ayant un handicap, de même qu'à la terrasse ainsi que d'améliorer le chauffage et ajouter la climatisation de ladite Maison par l'achat d'une thermopompe;
- ♦ Le conseil municipal accepte d'appuyer la demande du Cercle des Fermières de Saint-Magloire au programme Nouveaux-Horizons pour l'achat d'un nouveau métier à tisser à être installé dans leur local;
- ♦ La Municipalité de Saint-Magloire appuie la démarche du Comité des loisirs dans le projet de rénovation et mise aux normes du Chalet des Loisirs de Saint-Magloire et à présenter une demande dans le cadre du PAFIRSPA. Les travaux sont évalués à 135 000 \$;
- ♦ Une demande sera faite à l'Unité régionale de loisirs et de sport de la Chaudière-Appalaches pour un soutien financier dans la réalisation du projet de réaménagement du chalet des loisirs;
- ♦ La Directrice générale est autorisée à signer une entente en cas de mesures d'urgence avec le Manoir des Sages de Saint-Magloire pour leur rendre accessible la salle municipale;
- ♦ La vente d'une portion du lot #5 067 198 à Marc-Antoine Lapointe ou compagnie dont il est actionnaire au prix de 58 000 \$ plus les frais assumés par la Municipalité pour l'acquisition, la renumérotation et le lotissement du terrain de même que la portion de taxes non récupérées, le tout plus les taxes applicables est acceptée par les membres du conseil municipal;
- ♦ Le dernier vendredi de septembre ainsi que le samedi et le dimanche suivant sont déclarés « Journées de la Culture »;
- ♦ Une motion de félicitations est adressée à Frédérick Labonté-Perreault et Cindy Sauvageau pour leur initiative d'avoir formé et pris en charge l'équipe de balle-molle pour l'été 2023, pour les jeunes de 5 à 12 ans de Saint-Magloire;
- ♦ L'offre de Tourisme Chaudière-Appalaches pour la réalisation d'une séance de photos promotionnelles de la Municipalité de Saint-Magloire est acceptée ainsi que le paiement des frais qui s'y rapportent de même que les frais de repas du dîner pour 3 personnes;
- ♦ Concernant le développement résidentiel, la directrice générale est mandatée pour trouver un biologiste ou une firme compétente afin d'effectuer les travaux de carreautage ou tout autre travail requis avant de pouvoir aller de l'avant avec l'étude géotechnique ou l'appel d'offres pour les plans et devis. Ces travaux devront être effectués dès que possible, avant la période de gel;
- ♦ Une motion de félicitations est présentée au comité organisateur du St-Mag Fest pour le vif succès de l'édition 2023;
- ♦ Une somme de 100 \$ est offerte à la Paroisse de Sainte-Kateri-Tekakwhita pour la tenue d'une activité avec François Bergeron, bien connu sous le nom de L'Artiste à la craie, à laquelle les jeunes des 10 communautés seront invités, le jeudi 19 octobre 2023.

N.B. Ceci n'est qu'un résumé des points importants du procès-verbal. Pour voir la version intégrale de celui-ci, veuillez le consulter sur le site internet de la municipalité après son adoption.

FERMETURE DU BUREAU



À l'occasion du congé férié de la fête de l'Action de grâce, le **bureau municipal sera fermé le lundi 9 octobre prochain.**

À tous, nous vous souhaitons un bon congé!

CIRCULATION DES VÉHICULES TOUT TERRAIN

Afin de bien vous informer, nous désirons préciser que le 0,2 km sur la rue Principale inscrit au règlement #315-17 qui permet la circulation des véhicules tout terrain, est situé près du parc nord. Ce tronçon donnait l'accès au restaurant à la Bonne Heure et au poste à gaz.



ÉCOCENTRE MUNICIPAL



Le samedi 7 octobre prochain, ce sera le dernier samedi pour aller porter vos biens à l'écocentre municipal. D'ici là, il sera ouvert aux citoyens de Saint-Magloire les samedis matins de 8 h à 12 h.

Après cette date, il sera fermé pour la saison hivernale. Merci d'en prendre note!

FÊTE D'ACCUEIL ET DE RECONNAISSANCE



*Dimanche le 8 octobre 2023
Accueil à compter de 17 h
Soirée dansante à 20 h*



Tout comme l'an dernier, le conseil municipal invite tous les bénévoles, les nouveaux résidents et les personnes qui ont acquis une propriété dans notre belle municipalité à une fête d'accueil et de reconnaissance, **le dimanche 8 octobre à compter de 17 h, à la salle municipale.**

Cette année, nous avons procédé différemment pour l'envoi des invitations. Pour ce qui est des nouveaux résidents et des nouveaux propriétaires, les invitations ont été postées comme par le passé. Cependant, pour ce qui est des bénévoles, nous avons demandé à chaque responsable de comité de vous la faire parvenir soit par courriel ou par l'entremise de Messenger. Pour cette raison, les personnes qui s'impliquent dans plusieurs comités, pourraient la recevoir à quelques reprises.

Cependant, si vous pensez avoir fait du bénévolat ou êtes un nouveau résident depuis le 1er septembre 2022 et que vous n'avez pas reçu d'invitation, nous vous prions de communiquer avec le bureau municipal au 418-257-4421 poste 101 ou stmagloire@sogetel.net. Nous aimerions bien vous rencontrer lors de cette soirée. Toutefois, afin de déterminer le nombre de personnes présentes pour le repas, nous avons besoin de votre inscription pour le **lundi 18 septembre**. Les places sont limitées.



Puis, après le souper, toute la population sera invitée à une soirée dansante à compter de 20 h. L'entrée sera gratuite et il y aura un service de bar. Plus d'informations vous seront données par la page Facebook de la Municipalité au cours des prochaines semaines.

Les membres du conseil municipal espèrent avoir le plaisir de vous rencontrer lors de cette activité spéciale.

JOURNÉE PORTES OUVERTES - NOUVEAU GARAGE MUNICIPAL



**JOURNÉE PORTES OUVERTES
 DIMANCHE 8 OCTOBRE 2023
 DE 14 H À 16 H 30
 BIENVENUE À TOUS !**

ENCARTS PUBLICITAIRES DANS LE MAGLOROIS

À compter du mois d’octobre, l’infographie et l’impression du journal municipal seront faits à l’extérieur du bureau municipal. Pour les organismes et citoyens, vous pourrez y mettre une annonce ou informations dédiées à la population comme à l’habitude et nous vous demanderons celles-ci en format Word pour le 1er du mois.



Cependant, pour les entreprises, les commerces, les organismes ou les élus provincial et fédéral, il sera possible d’afficher à l’arrière du nouveau Maglorois, selon les formats et prix suivants (tous les prix sont taxes incluses):

	Au mois	À l’année
Format carte d’affaire	25 \$	225 \$
¼ de page	35 \$	325 \$
½ page	50 \$	480 \$
1 page	70 \$	650 \$

*** Les organismes à but non lucratif pourront voir afficher leurs coordonnées en format carte d’affaire, sans frais, mais sans aucune garantie de publication. S’il reste de l’espace. ils seront publiés en alternance entre les organismes ayant fait la demande.

ACCÈS AU PARC MASSIF DU SUD



Au printemps dernier, le conseil d'administration du Parc régional du Massif du Sud a décidé d'abolir la gratuité pour l'accès au Parc aux citoyens des 4 municipalités membres du Parc, soit Saint-Magloire, Saint-Luc, Buckland et Saint-Philémon. Depuis, la direction du Parc offre la possibilité à chacune de ces municipalités, selon une somme préétablie, d'offrir à nouveau cette gratuité à ses citoyens.

Puisque cette formule proposée ne faisait pas consensus auprès des membres de votre conseil municipal, ceux-ci ont donc pensé offrir le remboursement à ses citoyens, sur présentation d'un reçu pour **l'accès pédestre journalier** au Parc Régional du Massif du Sud. Ce reçu doit être daté de 30 jours ou moins, moins les taxes le cas échéant, et ce, jusqu'à concurrence d'un montant total annuel déboursé par la Municipalité de 2800 \$. Tous autres frais que l'accès pédestre au Parc, comme les activités présentées, le vélo et le ski de montagne, etc. qui s'y déroulent ne seront pas remboursés. Tout citoyen qui demande un tel remboursement devra produire une preuve de résidence à Saint-Magloire, si cela vous est demandé.



Pour demander votre remboursement ou pour de plus amples informations, veuillez vous présenter au bureau municipal.



BINGO

LE VENDREDI 13 OCTOBRE, À 19 H
À LA SALLE MUNICIPALE
500 \$ EN PRIX



Les cartes de bingo seront en vente à partir de 15 \$. Le casse-croûte sera ouvert. Il y aura des boissons gazeuses, des bouteilles d'eau, du chocolat et du popcorn.

Bienvenue à tous et bonne chance!

La Société du Patrimoine



Merci à la Caisse Desjardins des Etchemins pour leur aide financière de 450 \$ pour l'achat d'un télescope et la tenue d'activités d'observation d'étoiles pour les 2 prochaines années.

Votre implication est précieuse pour la population magloroise.



À VENDRE

12 cordes de bois de chauffage, merisier et érable à 85 \$ la corde, non livrée.

Pour information: 418-257-4023 à compter de 18 h



MOT DE VOTRE PRÉSIDENT DU CLUB FADOQ ST-MAGLOIRE

Bonjour à tous les membres du Club FADOQ St-Magloire,

J'espère que vous avez passé un très bel été. Nous entamons une nouvelle saison en ce mois de septembre. Voici un aperçu de notre horaire.

- Nous débutons notre saison avec nos cours de danse, le mercredi 13, à 18 h, pour les débutants (il est toujours temps de s'inscrire pour les nouveaux danseurs) et 19 h 15 pour les intermédiaires. Pour info: Guy ou Sylvie au 581-776-8881.
- Soirée de danse, le samedi 23, à 19 h 30 (ouverture des portes 18 h 30)

Ces deux activités se font à la salle municipale, au 127 rue Principale.

- Vie Active en octobre et Cartes et Billard en novembre .

*Pour plus d'information voir la pièce jointe : * Programmation des activités 2023-2024 à conserver . *

Soirée dansante

Le Club FADOQ de Saint-Magloire vous invite à une soirée dansante, le samedi 23 septembre, à la salle municipale, de 19 h 30 à 22 h 30 avec Charles et Diane. Service de bar et prix présence. Ouverture des portes à 18 h 30. Bienvenue à tous.



Pour tous ceux et celles qui veulent se joindre au comité du club FADOQ, il reste un poste à combler. Veuillez communiquer avec Guy Chabot au 581-776-8881.

GUY CHABOT, président club FADOQ St-Magloire

PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS 2023-2024 DU CLUB FADOQ ST-MAGLOIRE

COURS DE DANSE - Ouvert à tous

À la salle municipale : du 13 septembre au 6 décembre 2023 et du 10 janvier au 15 mai 2024
Mercredi soir – 18h00 – Débutants Mercredi soir – 19h15 – Intermédiaires

VIE ACTIVE

À la salle municipale : du 16 octobre au 4 décembre 2023 et du 8 janvier au 22 avril 2024
Lundi – 13 h à 16 h - Carte de membre du club FADOQ obligatoire

CARTES, BILLARD ET AUTRES JEUX

Au local FADOQ : du 15 novembre au 7 décembre 2023 et du 10 janvier au 2 mai 2024
Mercredi et jeudi après-midi dès 13 h - Carte de membre du club FADOQ obligatoire

SOIRÉES DANSANTES

À la salle municipale : 23 septembre, 28 octobre, 25 novembre 2023, 27 janvier, 24 février, 27 avril 2024
Samedi soir, 19 h 30 à 22 h 30 (4e samedi du mois)

SOUPERS DANSANTS

À la salle municipale : Noël, samedi 16 décembre 2023 ; Cabane à sucre, samedi 23 mars 2024 ; Fin d'année, samedi 25 mai 2024, de 16 h à 21 h

Bonne saison!

Le Club FADOQ St-Magloire

DES NOUVELLES DE VOTRE CERCLE DE FERMÈRES



Bonjour ,

Nos prochaines réunions : mardi 12 septembre à 13 h 30 et mardi 10 octobre à 13 h 30.
 Le social du mois de septembre, le mardi 19 à 10 h 30, sera un pique-nique et randonnée si la température le permet. L'atelier du mois d'octobre, le mardi 17 à 13 h 30, confection d'une décoration de Noël avec l'aide de Mme Francine Ménard, experte. Inscrivez-vous sans tarder auprès de France Delisle, 418-257-2433, hamel.delisle@gmail.com

Invitation à tous

COURS DE TRICOT à la broche ou au crochet, pour débutante ou conseils pour s'améliorer, en petit groupe, selon vos disponibilités. Inscrivez-vous auprès de Cécile Laverdière, 418-257-2720.

INITIATION AU TRICOTIN et au MÉTIER DE TABLE



Atelier d'apprentissage à l'utilisation du tricotin géant pour fabriquer tuques, mitaines, foulard, cache-cou, jambières, etc. et au petit métier pour faire des sous-plats, centre de table ou des décorations murales.

Nous vous prêtons le matériel nécessaire et vous fournissons la laine/le fil pour la réalisation de votre projet. Des formatrices seront disponibles pour vous accompagner dans votre apprentissage.

Coût : 5,00\$ par personne

Date : cet automne, à déterminer selon les inscriptions reçues

Pour inscription ou information: France Delisle, 418-257-2433, hamel.delisle@gmail.com

Devenir membre du Cercle de Fermières



Au coût de 35\$ pour l'année, en plus d'être membre d'un cercle dynamique et productif où vous pourrez apprendre différentes techniques d'artisanat, la carte vous procure plusieurs avantages soit : recevoir le magazine l'Actuelle à raison de 5 numéros par année; obtenir des rabais chez ces partenaires : Bétonel, New Look, Club direct laine, Michaels et Co-Operators (assurances). N'hésitez plus, contactez France Delisle au 418-257-2433 ou par courriel à hamel.delisle@gmail.com

LIVRE DE RECETTES du Cercle de Fermières encore disponible au coût de 10,00\$

Faites-en cadeau à vos amis !!!

Contactez Florence Carrier au 418-257-4181



Rappel : Récupération de cartouches d'imprimantes au profit de la **Fondation MIRA**
 Une façon écologique de vous en débarrasser et contribue financièrement à une bonne cause.
 Apportez vos cartouches au bureau municipal. **GRAND MERCI AU NOM DE MIRA**

RESSOURCERIE BELLECHASSE

418 642-5627

La Ressourcerie Bellechasse offre un service gratuit de cueillette à domicile pour différents encombrants, pièces de mobilier et autres biens. Il est offert aux citoyens de 26 municipalités dont la liste est disponible sur internet. (www.ressourceriebellechasse.com).

Liste des biens et matières acceptés pour le service de cueillette à domicile.



	Cueillette à domicile		2 fois/an Cueillette spécial de gros rebus MAI ET OCTOBRE
	En bonne condition	En mauvaise condition	
Meubles : Meubles de télé en bois, tables, fauteuils, étagères, futons, divans-lits, tables de chevet, commodes, lampes, miroirs, matelas, sommiers, coffres, tables d'appoint.	Oui	Non	Oui
Électroménagers : Réfrigérateurs congélateurs, airs climatisés, thermopompes, laveuses, sécheuses, fours, congélateurs, lave-vaisselles, cuisinière.	Oui	Oui	Oui
Tissus, textiles et vêtements : Vêtements en cuir (bottes, ceintures, sacs à main), de sports, de bébés, chaussures, bottes, cintres et supports.	Oui, avec meubles	Non	Non
Articles de cuisine : Vaisselles, ustensiles, casseroles, contenants en plastiques.	Oui, avec meubles	Non	Non
Articles divers : Bibelots, bijoux, équipements de sport, patins, raquettes, skis, luges, traîneaux, articles de sports, décorations, tableaux, lampes, livres, CD, VHS, casse-têtes, jouets.	Oui, avec meubles	Non	Non
Articles de jardin : Boyaux d'arrosage, meubles de patios, pots à fleur, barbecues.	Oui avec meubles	Non	Oui
Antiquités : Machines à coudre, lampes, poteries, meubles, etc.	Oui avec meubles	Non	Oui
Appareils électroniques (serpuariens) : Ordinateurs, tablettes, cellulaires, ordinateurs, souris, claviers, télécommandes, manettes, imprimantes, télécopieurs, radios, ect.	Non	Non	Non

Préparer une collecte :

Avant une collecte, vous devez vous assurer de mettre vos articles dehors ou dans le garage afin qu'il soit facile d'accès. De plus, il est de votre responsabilité que l'accès à vos articles soit sécuritaire en tout temps. Si nos employés considèrent un accès non sécuritaire, la collecte pourra être annulée. **5 items pas adresse.**

Propre et en bonne condition :

Afin de bénéficier des services de la Ressourcerie Bellechasse, vous devez respecter la liste des matières acceptées, mais aussi vous assurer que ce que vous donnez est propre et en bonne condition. Si un article comporte l'un des éléments suivants, il pourrait être refusé lors d'une collecte :

- Cernes ou tâches (tissus, coussins)
- Déchirés (vêtements)
- Mauvaise odeur
- Dommage par l'eau
- Égratignure importante ou très apparente
- Décoloration très importante
- Parties manquantes (tiroirs, portes, tablettes)
- Bris majeur, défectueux
- Non-fonctionnel

Les cueillettes spéciales de gros rebus sont en MAI et en OCTOBRE.

Deux fois par année, la Ressourcerie Bellechasse offre un service de cueillette de gros rebus. Durant celle-ci, les encombrants en mauvaises conditions sont acceptés. Tous les autres mois, vous devez aller les porter à l'écocentre de votre municipalité. Les items doivent être à l'extérieur et accessibles pour nos livreurs. **5 items par adresse.**

Vous devez communiquer avec nous entre le 1^{er} et le 30 avril et/ou le 1^{er} et 30 septembre pour faire votre demande de cueillette.

[491, route 277 Saint-Léon-de-Standon / 418 642-5627](http://www.ressourceriebellechasse.com)

[1265, route Bégin Saint-Anselme / 418 885-9842](http://www.ressourceriebellechasse.com)

La gestion de nos déchets, ça coûte cher!

Chaque année, c'est plus de :

182 000 tonnes

de déchets générés en
Chaudière-Appalaches



32 millions \$

nécessaires pour collecter,
transporter et enfouir
tous ces déchets

Réduire, réutiliser et recycler, c'est payant!

RÉDUIRE L'ENFOUISSEMENT !
c'est maintenant !

Québec 

En partenariat avec le CRECA, les MRC des Appalaches, de Bellechasse, de Beauce-Centre, de Beauce-Sartigan, des Etchemins, de L'Islet, de Lotbinière, de Montmagny, de La Nouvelle-Beauce et la Ville de Lévis.

Tes séparé ?

Tu ne sais pas par où commencer ?

Tu te questionnes sur ton couple ?

Tu te sens seul ?

AFMRC
Association des Familles Monoparentales et Recomposées la Chaudière

Scan moi



Ou appel-nous
418-227-8041


CENTRE Femmes DE BEAUCE INC.
12725 boulevard Lacroix St-Georges

Grand retour pour l'automne

Nouvelle Programmation !

- Consultez le site internet www.centrefemmesdebeauce.org
418-227-4037
Au plaisir de vous voir!

Le comité organisateur de la fête d'Halloween recherche:

- des anciennes poupées de 3 pieds de haut
- des poupées dans les yeux sont mobiles
- un vieux fanal
- des décorations d'Halloween (non électriques) et qui sont encore dans un bon état
- des déguisements et perruques
- tout autre objet qui pourrait servir à l'animation des sentiers



Si vous avez ces items et que vous désirez en faire don, vous pouvez les apporter au bureau municipal sur les heures de bureau.

P.S. Pour ceux et celles qui aimeraient animer une station, s'associer à une animation existante ou déambuler seul.e dans les sentiers, veuillez donner votre nom à Gino Tanguay ou au bureau municipal.



Merci de nous aider à créer
une soirée magique



RÉCITAL-BÉNÉFICE



GROUPE VOCAL DE SAINT-MAGLOIRE

ARTISTES INVITÉS : JOZIANNE ASSELIN, VALÉRIE ASSELIN ET RÉMI FRASER, SYLVAIN ASSELIN, NORMAND LAMONTAGNE, MICHEL LAVERDIÈRE ET ANDRÉ MAURICE

QUAND : SAMEDI LE 7 OCTOBRE, 19H30
LIEU : ÉGLISE DE SAINT-MAGLOIRE
COÛT : 15\$ (12 ANS ET MOINS GRATUIT)

* BILLETS DISPONIBLES AUPRÈS DE MARIO ASSELIN (418 257-4012) ET SIMON ASSELIN, COORDONNATEUR (514 386-7807) *

LES FONDS AMASSÉS SERVIRONT POUR L'ENTRETIEN DE L'ÉGLISE.



Mise en scène, son, musique : Mario Asselin



Direction : Laurence Asselin

***Répertoire varié: country, populaire, classique, rythmée, etc.